Non à l'extension des périodes de congés imposés

Depuis plusieurs années, le nombre de jours de fermeture des services académiques ne cesse d'augmenter.

2022 – 2025 : +73% d'augmentation du nombre de jours de congés imposés

Jusqu'en 2022 : fermeture 2 semaines en août et 1 semaine à Noël (15 jours ouvrés)

2022-2023 : fermeture 2 semaines en août et 1 semaine à Noël **+ le 2 janvier** (16 jours ouvrés)

2023-2024 **:** fermeture **3 semaines** en août et 1 semaine à Noël **+ le 2 janvier** (21 jours ouvrés)

2024-2025 : fermeture **3 semaines** en août et **2 semaines** à Noël **+ le 2 janvier** (26 jours ouvrés)

La poursuite de l'augmentation des périodes de congés imposés pour l'année scolaire 2024-2025 a été présentée lors de l'instance du Comité social d'administration spécial académique du 4 juillet 2024. La CGT, FO et l'UNSA ont voté unanimement contre ce projet.

Par cette pétition, nous sollicitons, auprès de la Rectrice, l'annulation de cette nouvelle hausse qui impose aux personnels de prendre leurs congés sur des plages de plus en plus contraintes au détriment de leur choix propres ou de leur statut et droit à congés (à l'instar des contractuels, agents à temps partiel,…).

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE

NOM	PRENOM	SERVICE	SIGNATURE